

COLLOQUE ORGANISÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DE LA MER
EN PARTENARIAT AVEC
LE CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE LA MARINE ET
L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE,
FONDATION ALBERT 1^{ER} PRINCE DE MONACO

**L'OCÉAN, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ :
UNE UTOPIE POUR LE XXI^O SIÈCLE**

Jeudi 1^{er} octobre 2015 de 9h 00 à 18 h 00

MAISON DES OCÉANS
195, rue Saint Jacques 75005 PARIS

PROJET DE PROGRAMME

09.00 : Accueil

09.30 : Mots de bienvenue par **Robert Calcagno**, *Directeur de l'Institut océanographique* et le **contre-amiral Thierry Rousseau**, *Directeur du Centre d'études stratégiques de la marine (CESM)*.

Lecture d'un message de SAS le Prince Albert II de Monaco (*à confirmer*)

09.45 : Ouverture par le **Sénateur Jérôme Bignon** *ancien président de l'Agence des aires marines protégées*

10.00 Rapport introductif par **Eudes Riblier**, *Président de l'Institut français de la mer*

10.15 : I^o partie

« NOUVELLES RICHESSES, NOUVELLES MENACES EN PARTAGE »

Modérateur : Catherine Chabaud navigatrice, membre du Conseil économique, social et environnemental

- **Nouvelles richesses, nouvelles ressources**
par **Frédéric Moncany de Saint Aignan**, *Président du Cluster maritime français*
- **L'océan, régulateur du climat**
par **Michel Petit**, *Président de l'Institut océanographique*
- **Nouvelles pollutions.**
par **Philippe Vallette**, *Directeur général de Nausicaa*
- **Nouvelles tensions géopolitiques**
par **Cyrille P. Coutansais**, *Directeur de recherches au CESM*

1. Introduction au débat

par le **vice amiral Emmanuel Desclèves**, *membre de l'Académie de marine et de l'Académie des sciences de l'outremer*

12 h 00 ; Pause déjeuner (libre)

14 h 00 : Reprise des travaux

2. Le « Bien commun », futur paradigme de la gouvernance des mers

Le « Bien commun », nouvelle ambition pour la gouvernance des océans, est déjà une réalité émergente.

Modérateur : José-Manuel Lamarque, journaliste à Radio France

- **Les pêcheries internationales,**
X...
- **Le contrôle par l'Etat du port**
par **Philippe Boisson** *du Bureau Veritas.*
- **Les « Aires marines protégées » comme préfiguration du bien commun**
par **Stéphanie Belna** *du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.*
- **« La Zone » et le « Patrimoine commun de l'humanité »**
par **Elie Jarmache**, *Chargé de mission au Secrétariat général de la mer.*

3. Des fonds marins internationaux « Patrimoine commun de l'humanité » à l'océan, « Bien commun de l'humanité »

La proposition de l'Institut français de la mer

par **Jean-Louis Fillon**, *Délégué général de l'Institut français de la mer, membre de l'Académie de marine.*

15h45 : Débat avec la salle

16h15 – Pause

16h30 : III^o Partie
LA HAUTE MER, PREMIER ESPACE D'APPLICATION DU BIEN COMMUN
POUR L'OCÉAN

Élaboration, dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, d'un instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'exploitation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au delà des limites de la juridiction nationale.

Modérateur : Annick de Marffy-Mantuano, Présidente du Conseil scientifique de l'INDEMER, ancienne directrice de la division des affaires maritimes et du droit de la mer à l'ONU.

- **Historique et perspectives de la négociation**
par **Julien Rochette** *Coordinateur du programme « océans et zones côtières » à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)*

- **Le point de vue de la France**
par **Olivier Guyonvarch** *Sous-directeur du droit de la mer au Ministère des affaires étrangères*

- **La participation des Organisations non gouvernementales**
par **André Abreu** *de TARA Expéditions*

17h30 : Débat avec la salle

17h50 : CONCLUSION GÉNÉRALE

par **Christian Buchet**, *Professeur à l'Institut catholique de Paris, membre de l'Académie de marine*

18h00 : Clôture des travaux par **Francis Vallat**, *Président d'honneur de l'Institut français de la mer, membre de l'Académie de marine.*

18h15 : Rafraîchissement